Budget 2018
Maintenir l'investissement
P.10-11

Patrimoine
UNESCO, 20 ans pour nos chemins
P.14

Cadre de vie
Déclaration locative
P.5

moissac MAG

Le magazine d'information N° 34 - Février 2018

Voyage en terres culturelles

Et si vous embarquiez ?

P.16

« *Les Nuits Barbares ou les premiers matins du monde* » Compagnie Hervé Koubi - Jeudi 29 mars 2018 - 21h - Hall de Paris

INSTANTANÉS

1

2

3

4

5

6

1 - Le Conseil Municipal des Enfants a pris ses quartiers à la mairie. Après des élections qui ont mobilisé toutes les écoles ainsi que le collège François Mitterrand, nos élus en herbe ont pris leurs fonctions officielles en fin d'année 2017. Ils travaillent déjà sur des projets pour améliorer leur ville.

2 - La traditionnelle retraite aux flambeaux du Téléthon a illuminé les rues de Moissac dans la nuit froide du 8 décembre. 22 000 euros ont été collectés grâce aux généreux donateurs et au travail intense des bénévoles. Encore un bel élan de solidarité !

3 - Le parvis de la mairie était noir de monde pour voir notre abbatiale s'embraser le 16 décembre grâce au travail précis des artificiers. Un spectacle pyrotechnique qui a détoné dans toute la ville.

4 - La compagnie Lilou a posé ses valises à Moissac à l'occasion des fêtes de fin d'année. Les « allumeurs d'étoiles », personnages sur échasses ont invité les spectateurs à plonger dans une ambiance onirique et poétique. De quoi prolonger la féérie de Noël.

5 - Première Sainte-Barbe au nouveau centre de secours Castelsarrasin-Moissac. La caserne regroupe les effectifs des deux villes en plus des pompiers professionnels qui ont renforcé les équipes depuis sa mise en service. Double décoration et double montée en grade : la cérémonie a pris du galon !

6 - Sarah Doraghi, journaliste et chroniqueuse franco-iranienne était au Hall de Paris le 19 janvier pour raconter avec humour son périple de femme immigrée. Dans son spectacle *Je change de file,* elle évoque avec finesse sa double nationalité. Un « one-woman-show » qui a convaincu son public.

ÉDITO

Chers concitoyens,

Un nouveau « Moissac-Mag » arrive dans vos boîtes à lettres avec, comme d'habitude, le souci de toujours l'améliorer.
La volonté de tous ceux qui y travaillent est de vous offrir un maximum d'informations variées et claires, susceptibles de vous donner tous les éléments nécessaires à un bon aperçu de la vie de notre ville.
Ce magazine est conçu pour vous donner des renseignements pratiques, utiles dans votre vie de tous les jours.

Certes, la presse quotidienne vous informe régulièrement, chaque journal avec ses choix et ses tendances éditoriales.
Le « Mag » est conçu pour que vous le gardiez d'une publication à l'autre afin d'y retrouver les informations qui vous sont utiles et les programmes des manifestations qui vous intéressent.
Par ailleurs, le site internet de la ville, régulièrement mis à jour, vous permet de coller au plus près de l'actualité, de tout ce qui peut vous être utile.

Les fêtes de fin d'année sont maintenant passées, de nombreuses animations ont réjoui les grands et les petits, attirant en ville de nombreux visiteurs, au profit de notre commerce.

Dans la continuité des magazines précédents, je vous confirme que nos jeunes conseillers municipaux sont au travail : ils ont mis en place des commissions qui ont déjà fait des propositions constructives et réfléchies.

La gestion d'une commune comme la nôtre est un travail quotidien impliquant tous les élus dans leurs responsabilités respectives, avec l'appui technique des personnels dans leurs compétences reconnues.
Toutes ces personnes travaillant au profit de la collectivité méritent d'être remerciées et de voir leurs conditions de travail améliorées par une poursuite active de la rationalisation des services.

Nous ne sommes pas seuls et les liens avec les collectivités auxquelles nous appartenons sont essentiels et exigeants.
La Communauté de communes, le département et la région, sont nos premiers interlocuteurs, et nous participons à la gestion des deux premiers.
Le maire est en relation constante avec les services de l'État, préfecture, gendarmerie, police justice, grandes administrations, comme les intérêts de la commune l'exigent.

Bien sûr nous restons accessibles à tous et prêts à répondre à vos demandes d'information ou de rendez-vous, même dans un contexte d'emploi du temps très chargé.

Nous nous sommes engagés à mettre nos énergies à votre service, nous tenons notre parole. ■

Jean-Michel Henryot
Maire de Moissac
Conseiller Départemental

SOMMAIRE

4-5 | CADRE DE VIE
6 | ÉDUCATION
7 | SPORT
8 | SOCIAL
9 | POLITIQUE DE LA VILLE
10-11 | BUDGET
12 | INTERCOMMUNALITÉ
13 | TOURISME
14-15 | PATRIMOINE
16 | CULTURE
17-18 | AGENDA
19 | EXPRESSIONS DES GROUPES POLITIQUES

moissac MAG - N°34 - Février 2018
Magazine municipal d'information
Mairie de Moissac, 3 place Roger Delthil
82200 Moissac - Tél : 05 63 04 63 63

Dépôt légal à parution

Directeur de la publication : Colette Rollet
Rédaction : Charlotte Hénaff, Aurélia Le Faou
Maquettage : seboa
Crédits Photos : couverture : Nathalie Sternalski, service communication, Philippe Marchesi, Adobe Stock.
Impression : Imprimerie Escourbiac
Tirage : 8 000 exemplaires
Imprimé sur papier PEFC. Imprimeur certifié.

www.moissac.fr
Ville de Moissac
@villedemoissac
mairie-de-moissac

PEFC 10-31-1393
IMPRIM'VERT

Du nouveau pour le stationnement payant

Géré jusqu'alors par l'État, le stationnement payant est récupéré par les communes depuis le 1er janvier 2018.

Mis à part la Zone Bleue qui reste une compétence nationale, la place des Récollets est désormais concernée par la nouvelle législation. Dorénavant, on ne parlera plus d'amende ou d'infraction, mais de Forfait Post Stationnement (FPS).

Le stationnement payant évolue

La mairie a pris le parti de ne pas changer sa grille tarifaire, en contrepartie le paiement minimum passe de 0,20€ à 0,50€ et comprend les 30 premières minutes gratuites. Appliqué du lundi au samedi inclus, de 9h à 12h et de 14h à 18h, la durée maximale de stationnement payant autorisée est de 4h15. Cette politique tarifaire reste cependant très faible par rapport à d'autres communes.

Forfait à 35€ et minoré 20€, comment ça fonctionne ?

Elaboré en regard du stationnement payant en Zone Bleue et dans un souci d'harmonisation, le forfait est d'un montant de 35€ en cas de dépassement du temps. Cependant, la municipalité propose un tarif minoré à 20€ s'il est acquitté dans les 4 jours.

Quand le FPS sera t-il effectif ?

En cours de mise en œuvre, ce nouveau forfait sera effectif dans le courant du mois de février. Les automobilistes seront informés par des papillons d'avertissement les 15 premiers jours pendant lesquels le Forfait Post Stationnement sera mis en application. L'information sera également relayée par une campagne d'affichage dédiée et diffusée sur le site de la mairie (www.moissac.fr).

Comment régler ?

Deux possibilités : soit le règlement s'effectuera après réception de l'avis de paiement émis par voie postale, soit pour bénéficier du forfait minoré, le paiement par chèque ou espèces pourra être fait dans les 4 jours directement au bureau de la Police Municipale. Sur présentation de la notification de dépassement. ■

Grille tarifaire
(à compter du 1er janvier 2018)

Paiement minimum : 0,50€	*3h : 2,50€*
1h : 0,50€	*3h30 : 3€*
1h30 : 1€	*4h : 3,50€*
2h : 1,50€	*4h15 : 35€*
2h30 : 2€	

Première phase d'emménagement de l'ancienne caserne des pompiers

Suite au déménagement de la caserne des pompiers au nouveau centre de secours intercommunal à Castelsarrasin, l'ancienne caserne située rue d'Anjou accueillera au rez-de-chaussée du bâtiment les activités de la Croix Rouge comprenant la distribution alimentaire, l'épicerie sociale, la boutique de vêtements, des ateliers de cuisine, de couture, de déco... Le permis de construire a été délivré et signé, pour un démarrage des travaux prévus fin 2018 et un emménagement en 2019 ! ■

Sabot de Denver, quézako ?

Dispositif qui se place sur la roue d'un véhicule pour l'empêcher de circuler, il a été adopté suite à des difficultés de recouvrement car la réglementation relative aux poursuites transfrontalières ne prend pas en compte le stationnement des véhicules immatriculés à l'étranger. ■

Lutter contre l'habitat indigne

Le « Pôle Départemental de Lutte contre l'Habitat Indigne » (PDLHI) mis en place par l'État est chargé de lutter contre le phénomène des marchands de sommeil, ou la mise en location de logements qui ne sont pas aux normes. Le système s'intitule le « permis de louer » dans lequel s'inscrit la déclaration locative mise en application à l'initiative des communes.

La déclaration locative, qu'est-ce que c'est ?

Les deux quartiers concernés sont le centre-ville et le Sarlac. Le bailleur s'engage à fournir la déclaration locative dans les 15 jours suivant la conclusion d'un bail avec l'état des lieux, le diagnostic de performances énergétiques, d'exposition au plomb, etc. À réception, la mairie se réserve la possibilité d'aller visiter le logement s'il y a suspicion d'indécence, d'insalubrité ou de manquement au Règlement Sanitaire Départemental, qui fixe les conditions minimales d'habitabilité.

Sans déclaration locative, que se passe-t-il ?

Le propriétaire s'expose à une amende de 5000 € s'il ne fait pas cette démarche dans les délais impartis ! De plus, le versement d'une aide au logement (par la CAF ou la MSA) ne pourra être enclenché tant que le récépissé de déclaration ne sera pas délivré.

Quand la déclaration locative sera-t-elle mise en application ?

Au 1er juillet 2018 pour les nouveaux baux.

Quelles aides je peux percevoir si mon logement est jugé insalubre ?

Le but de cette déclaration est d'encourager les propriétaires à remédier à l'état d'insalubrité de certains immeubles. Dans le cadre de l'OPAH (Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat), ils bénéficient de subventions versées par l'ANAH (Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat), la Région, le Conseil Départemental et la mairie de Moissac. Ces aides leur permettent

de remettre aux normes leurs logements sur deux axes : les économies d'énergie (chauffage, isolation...) et l'adaptation pour les besoins des personnes âgées et/ou handicapées (rampe d'accès, salle de bain adaptée, monte-escalier...). ■

L'OPAH reconduit !

Bonne nouvelle pour les personnes qui auraient peut-être loupé le coche. L'OPAH (Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat) est reconduite jusqu'en décembre 2018.

L'OPAH en chiffres :

- Date de création : 2012.
- 83 logements rénovés (dont 61 appartenant à des propriétaires occupants et 22 logements à usage locatif), comprenant 36 dossiers façades validés dont 17 rénovées.
- 14 logements existants vacants ont pu être remis sur le marché de la location suite à la réalisation des travaux. ■

Contact : Cabinet URBANIS.
Accueil et conseils gratuits sur rendez-vous tous les jeudis à la mairie de Moissac - 05 62 21 41 75 ou raphaelle.feltrin@urbanis.fr christophe.rodriguez@urbanis.fr

avant

après

Le haut débit s'installe dans les quartiers les plus pénalisés

Fini les plantages intempestifs et les attentes interminables... À Mathaly, l'ADSL garantit dorénavant un débit à 8mbit/s au minimum pour le plus grand bonheur des habitants du quartier.

L'opération menée par Tarn-et-Garonne numérique se poursuit en ce début d'année pour les quartiers Laujol, Saint-Julien, Viarose, Fraysse, Côte des Lièvres et Espis. C'est une stratégie d'intervention rapide qui est mise en œuvre, avec la création de 3 nouveaux centraux ADSL (miniaturisés sous forme d'armoires) permettant le désenclavement numérique de ces secteurs. ■

Mise en service des équipements :
• Dérocade (bleu) / 688 lignes impactées / opérateurs : Bouygues, Free, Orange, SFR
• Laujol (orange) / 159 lignes impactées / opérateurs : Bouygues, Free, Orange

Réunion d'information
Lundi 12 mars
15h30 - Confluences

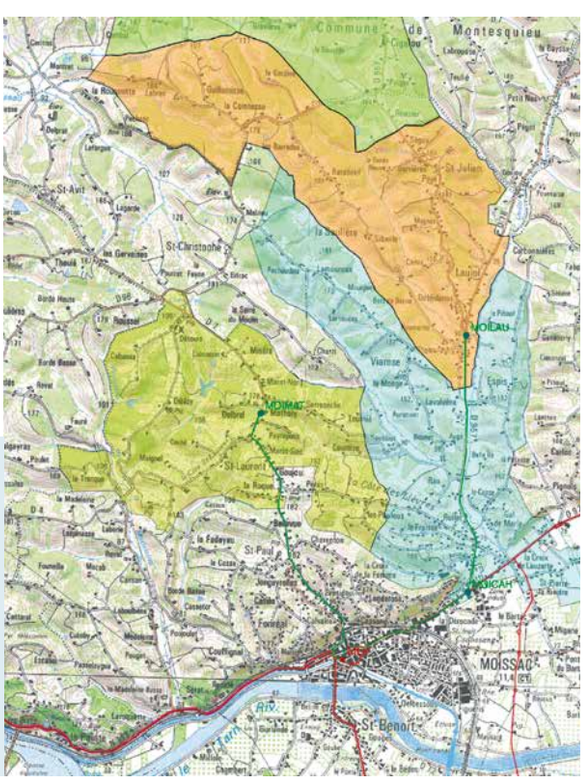

« Jouons ensemble avec nos différences », état des lieux

Le Pôle d'accompagnement des enfants en situation de handicap et des enfants en difficulté œuvre depuis 2014 pour améliorer l'accueil et le suivi sur les temps périscolaires et extrascolaires.

Le pôle en quelques mots...

Situé au sein du service enfance de la mairie de Moissac, il intervient sur les accueils périscolaires et extrascolaires (garderie, ALAE, centre de loisirs Montebello…) et travaille en étroite collaboration avec les équipes enseignantes et les professionnels spécialisés du territoire. Labellisé REAAP (Réseau d'Écoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents) en 2016, ses missions s'articulent autour de 4 axes :

1. L'accueil, l'accompagnement et le suivi d'enfants en situation de handicap et de jeunes rencontrant des difficultés.
2. L'accompagnement des familles.
3. La formation, la sensibilisation et l'accompagnement des équipes d'animation et des agents des structures périscolaires et extrascolaires.
4. Le développement du partenariat permettant la création en 2015 d'une charte de déontologie « Jouons ensemble avec nos différences » en formalisant une démarche commune d'accueil des enfants en situation de handicap au sein des ALSH et des ALAE de Moissac.

Le partenariat établi est aujourd'hui composé de plusieurs structures du département (mairie de Moissac, Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations, Éducation Nationale, CAF, le Conseil départemental, établissements spécialisés…).

Des avancées qui se fondent dans les mœurs

Aujourd'hui, les différentes conventions signées avec les partenaires du territoire (notamment l'IME Pierre Sarrault et l'IME/SESSAD Confluences (situé chemin Croix Lauzerte) ont permis une meilleure inclusion des enfants sur les structures municipales.

Le CLSH Montebello est devenu un lieu de travail collaboratif entre les agents d'animation municipaux et les éducateurs de ces structures spécialisées. Des échanges d'une grande richesse qui permettent aux enfants habitués à venir au centre de loisirs d'accueillir la singularité de leurs camarades en toute bienveillance.

La municipalité permet également de mettre à disposition des enfants en situation de handicap des auxiliaires de vie de loisirs pour les accompagner si leur pathologie le nécessite. ■

Contact : **Céline Pelletier, responsable du pôle**
06 72 79 24 17 - c.pelletier@moissac.fr

Pense-bête : inscription de vos enfants au Centre de Loisirs maternel et primaire

Pendant les vacances, les moissagais de 3 à 11 ans peuvent profiter du centre de loisirs de Montebello en s'initiant à de nombreuses pratiques ludiques et sportives et développer leur créativité grâce à des activités manuelles ou artistiques. Des sorties (base de loisirs, ferme pédagogique, mini camps…) sont également au programme.

Quand ?

L'accueil pour les inscriptions se déroule le mardi et le jeudi de 8h à 12h et de 14h à 18h.
Pour les vacances de février : jusqu'au 15 février.
Pour les vacances de printemps : à partir du mardi 27 mars.

Où ?

Centre de loisirs municipal
1, allée Montebello
Martine Faure, directrice permanente
05 63 04 41 20 ou 06 74 09 93 68
NB : aucune inscription ne sera faite par téléphone !

Les documents à fournir :

Le carnet de santé avec les vaccinations à jour.
L'attestation d'assurance couvrant l'enfant en responsabilité civile. ■

Les Droits de l'enfant en sculpture

Six sculptures ont été réalisées dans le cadre de la journée internationale des Droits de l'enfant par les ALAE Pierre Chabrié, Montebello, Mathaly, Louis Gardes, Sarlac et Firmin Bouisset.

Moissac est partenaire de l'Unicef et porteuse depuis octobre 2016 du titre Ville Amie des Enfants. C'est dans ce cadre et en écho à la journée internationale des droits de l'enfant qui s'est déroulée en novembre dernier que les enfants des ALAE Pierre Chabrié, Montebello, Mathaly, Louis Gardes, Sarlac et Firmin Bouisset ont fait marcher leur créativité en produisant six sculptures sur cette thématique. Droit à la liberté, d'être bien logé, bien nourri, protégé de la maltraitance, d'avoir une famille, d'être entouré et aimé… Ces œuvres d'art conçues entre septembre et décembre 2017 seront exposées avant l'été dans différents lieux emblématiques de la ville. ■

Ça smashe au Tennis Club Moissagais !

C'est au bout du stade Jo Carabignac (22B avenue du Sarlac) que se trouve le Tennis Club de Moissac. Créé en 1929, il a vu défiler plusieurs générations de joueuses et de joueurs de tennis originaires de Moissac et même d'un peu plus loin.

Un équipement du tonnerre !

Du haut de son grand âge, le Tennis Club de Moissac est l'une des plus belles structures du département. Il est classé en 3ème position dans le palmarès des clubs Tarn-et-Garonnais, compte 200 adhérents et dispose d'un club-house, de deux salles couvertes, de cinq courts extérieurs dont un municipal (ouvert à tous) et possède même un terrain de Beach tennis ! Il assure 32 semaines de cours de septembre à juin et pratique une politique tarifaire parmi les plus accessibles du territoire.

Une équipe parée pour répondre à la demande

Mikaël Gourio est depuis 2 ans moniteur/animateur diplômé à temps complet. Il assure la préparation des tournois et des compétitions, s'occupe des inscriptions et dispense 26h de cours à destination des jeunes et des adultes. Côté équipe pédagogique, un initiateur (c'est à dire un éducateur) mis à disposition par la commune vient le mercredi après-midi (Philippe Salat) et un deuxième moniteur diplômé est présent le samedi matin (Julien Laparre). Deux jeunes initiateurs ont également été formés cette saison pour renforcer le staff.

Un esprit de compèt' !

Cette saison encore, le club participe à tous les championnats par équipes départementaux et régionaux, par l'intermédiaire de 20 équipes engagées ainsi qu'aux championnats individuels toutes catégories. De son côté, le 6ème tournoi de noël (du 21 décembre au 7 janvier) a été une réussite avec la participation de 130 compétiteurs venant de toute la région, avec parmi eux quelques parisiens et marseillais. Depuis 2 ans, le Tennis Club Moissagais orchestre ses propres « Tournoi Multi Chances » (TMC) Dames et Hommes, un concept national initié par la Fédération Française de Tennis qui se déroule sur des week-ends. Pour les plus jeunes le tournoi Mozaïc sponsorisé par le Crédit Agricole sera du 21 au 29 avril.

À partir de quel âge peut-on s'inscrire ?

Cours pour les jeunes : de 4 à 18 ans
Cours pour les adultes : jusqu'à plus de 80 ans !

Comment ?

- Soit en venant directement au club.
- Soit par mail : tcm82@orange.fr ou en téléchargeant les fiches d'inscription sur le site www.club.fft.fr/tcmoissac

Plus d'infos : 06 13 76 50 73 / 06 27 04 28 68
05 63 04 40 98 (fixe du club : laisser un message).

Combien ça coûte ?

Possibilité de cours d'essais gratuits.
Prêt de raquettes possible.
- Cours pour les jeunes :
Adhésion seule : 80€ (accès illimité)
Adhésion + cours : mini tennis 4 à 7 ans (1h par semaine) : 150€
Loisir (+ 7 ans : 1h30 par semaine) : 180€
Perfectionnement (2h30 par semaine) : 230€

- Cours adultes :
Adhésion seule : 125€ (accès illimité)
Adhésion + cours (1h30 par semaine) : 235€

Quand les cours se déroulent-ils ?

Du 15 septembre 2017 à fin juin 2018.
Du mardi au vendredi de 17h30 à 21h, le mercredi de 13h à 21h et le samedi de 9h à 14h

Du tennis pour tous

Pendant près de 3 ans le club a dispensé des cours en périscolaire. Cette année, de septembre à décembre 2017, 125 élèves ont pu s'initier au tennis pendant le temps scolaire (écoles du Sarlac, Firmin Bouisset et Mathaly). Cette action sera poursuivie en 2018. Une convention a également été signée avec la Fondation Apprentis d'Auteuil, permettant d'accueillir une dizaine d'adolescents en difficulté de 15/16 ans issus de l'établissement de Saint Roch situé à Durfort-Lacapelette. Depuis 2 ans, des jeunes de l'IME (Institut Médical Éducatif) de Pierre Sarrault de Montauban viennent également profiter des équipements toutes les semaines. ■

En Mai c'est la fête du Basket !

10 ans que le tournoi du 1er mai n'avait pas eu lieu sur le sol Tarn-et-Garonnais !
Organisé par le Moissac-Castelsarrasin Basket Ball, l'Amicale Laïque Saint-Nicolas de la Grave, le Basket Club Golfechois et le Comité Départemental de Tarn-et-Garonne, il va rassembler plus de 500 équipes de jeunes basketteurs de 5 à 11 ans. Pour l'occasion, 50 terrains seront tracés sur le marché de la Décorade à Moissac. Une journée hors norme pour laquelle près de 4500 personnes (joueurs et familles confondus) sont attendues !

Autre rendez-vous dans la foulée, la 5ème édition du Tournoi International des U13 Garçons qui se déroule pendant le week-end du jeudi de l'ascension sur les deux sites de Castelsarrasin et Moissac. Il regroupe une quinzaine d'équipes issues de France et d'Espagne. Une manifestation qui permet aux jeunes basketteurs de découvrir d'autres cultures, de partager et d'échanger dans un esprit convivial. ■

Moissac fait sa semaine de lutte contre les violences intrafamiliales et pour l'égalité femme/homme

Le CLSPD de Moissac organise du lundi 9 au samedi 14 avril sa semaine dédiée à l'égalité et la lutte contre les violences intrafamiliales, habituellement prévue en novembre. Évènement gratuit, c'est l'occasion de sensibiliser le public à travers diverses actions.

CLSPD ?

Le Conseil Local de Prévention de la Délinquance de Moissac (CLSPD) est une instance de concertation, chargé de définir les priorités relatives à la lutte contre l'insécurité et à la prévention de la délinquance. Il a pour mission générale de développer des actions spécifiques ayant pour objectif d'améliorer le climat social sur son territoire.

Une semaine d'information et de sensibilisation sous le signe de la culture

Les moissagais seront invités à parcourir la ville pour découvrir l'exposition « l'Égalité c'est pas sorcier » élaborée en partenariat avec la Ligue de l'enseignement. *Mustang* et *Noces* seront projetés en collaboration avec l'association de cinéma art et essai « La Bobine ». Enfin, le 14 avril, les artistes de la compagnie Arène Théâtre et les jeunes danseurs de Moissac Animation Jeunes clôtureront cette semaine au Hall de Paris.

En parallèle, des ouvrages traitant des thématiques pourront être consultés et empruntés à la bibliothèque municipale durant toute la durée de l'événement.

Des surprises devraient s'ajouter au programme comme la participation de Moissac TV et de Syndrom Art, artiste graffeur. ■

Au CCAS on prend soin des aînés et des aidants familiaux

Atelier d'activité physique adaptée

L'association Siel Bleu et le CCAS ont mis en place des ateliers d'activités physiques adaptées pour les seniors de plus de 60 ans. Pendant 16 séances, une animatrice prend soin de s'ajuster à la pratique physique de chaque participant. L'atelier est gratuit et se déroule jusqu'au 27 février, tous les mardis à 10h au centre culturel de Moissac, salle 16. Les inscriptions sont toujours ouvertes. Il suffit de se rendre le jour J directement sur place en tenue adaptée, sans oublier sa bouteille d'eau !

Formation pour les aidants familiaux

Le CCAS a lié un partenariat avec l'association France Alzheimer 82 pour proposer une session de formation pour les aidants familiaux des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer. Ces aidants sont souvent des membres proches et peuvent s'exposer à des risques d'épuisement et d'isolement liés à des situations difficiles. Cette formation gratuite de 15h a eu lieu pour la première fois en octobre à Moissac au centre culturel et a été prolongée en novembre du fait de la richesse des échanges. Co-animée par Lucie Gros (psychologue) et Dany Fayet (bénévole de l'association), elle a regroupé 11 participants qui ont abordé plusieurs thèmes pour cerner les mécanismes de la maladie, adapter son attitude et son comportement, mieux communiquer pour maintenir une relation d'échange, évaluer ses possibilités, reconnaître ses limites et connaître les aides dont on peut bénéficier.
Les personnes qui ont participé continuent pour certaines de se réunir au sein d'un groupe de parole qui se déroule tous les 2 mois, le deuxième jeudi du mois de 14h30 à 16h30 au centre culturel. ■

France Alzheimer 82 renforce sa présence à Moissac.

- *Tous les 2èmes mardis du mois, le matin à la mairie de Moissac.*

- *Tous les 3èmes jeudis du mois, le matin au Centre social de la CAF, 14 avenue du Docteur ROUANET, quartier du Sarlac.*

Les familles sont reçues sur rendez-vous sur simple appel au 05.63.20.47.64 afin de trouver de l'aide pour construire le parcours d'accompagnement de leur proche le mieux adapté.

Renouvellement urbain : et si vous décidiez pour votre ville ?

Renouvellement urbain, politique de la ville, concertation citoyenne, protocole de préfiguration… Peut-être que tous ces termes que vous entendez régulièrement ne sont pas si clairs. Pourtant, chaque moissagais est impliqué pour sa ville, a des idées et souhaite probablement les partager.

Mais alors ce renouvellement urbain, c'est quoi ?

Retour en arrière. En 2014, la ville de Moissac est retenue parmi les 4 quartiers prioritaires définis en Tarn-et-Garonne : le centre-ville et le Sarlac sont alors éligibles aux projets « politique de la ville ». La politique de la ville désigne la politique mise en place par les pouvoirs publics afin de revaloriser les zones urbaines en difficulté et de réduire les inégalités entre les territoires. À ce titre, un contrat de ville est signé en juillet 2015, avec des axes de développement définis. Et le renouvellement urbain y occupe une place importante ! En effet, la revitalisation du centre-ville est un projet ambitieux, qu'il faut construire à l'horizon 2020-2030 avec le co-financement de l'État, de la Région et de l'Europe.

Vos idées sont utiles pour construire un meilleur cadre de vie

Repenser le centre-ville ne se fait pas tout seul et nécessite des études… et des idées ! C'est là que vous, citoyens, habitants de Moissac, intervenez en tant que partie prenante du projet.
Pour aboutir à la fameuse convention pluriannuelle qui permettra de commencer la mutation (accroître l'attractivité, améliorer le cadre de vie…), il faut d'abord boucler le « protocole de préfiguration » qui définit cette phase de recherches, d'études, bref, de construction. En complément des études de terrain, les habitants sont invités à s'exprimer sur leur ville.

3 méthodes de concertation :

• Un questionnaire à destination de la population

Vous avez peut-être vu sur Facebook, sur le web ou à la mairie des questionnaires à destination des habitants et des commerçants qui invitaient à qualifier Moissac et à donner son avis sur le centre-ville. La récolte de ces témoignages a permis de commencer à trouver des pistes, des idées de scénarii pour la redéfinition du territoire.

• Une marche exploratoire pour établir un diagnostic commun

En décembre, en complément du questionnaire diffusé à la population, une marche exploratoire a permis d'établir un diagnostic commun avec les membres du cabinet d'étude URBICUS (urbaniste-paysagiste en charge du projet), les associations, les commerçants, le conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement, l'unité départementale de l'architecture et du patrimoine, les conseils citoyens et les élus. L'itinéraire a proposé des points d'arrêt identifiés permettant aux marcheurs de réagir sur des thématiques précises. Les membres du groupement de maîtrise d'œuvre ont assisté, écouté et répondu aux différentes questions des moissagais. Cette rencontre a permis de partager une vision commune du centre-ville avec l'ensemble des acteurs.

• Un workshop (atelier de travail thématique) pour choisir un scénario

Vous êtes passés à côté de ces deux occasions de vous exprimer ? Pas de panique vous pourrez participer à d'autres phases de concertation, notamment lors du prochain workshop. Ce sera le moment de définir les actions à mener sur l'espace public, les connexions, l'habitat, le commerce et les services, sous forme de scenarii d'évolution du territoire. Concrètement, vous serez invités à prendre part à une journée de travail et d'échanges aux côtés du bureau d'étude, des élus, des associations, des commerçants et des autres citoyens.

Une réunion publique présentera les scénarii retenus

Après cette phase d'étude, de diagnostic et de concertation, les comités de pilotage et les comités techniques rendront leur verdict ! Quel scénario sera retenu ? La réponse lors de la réunion publique qui aura lieu au printemps. ■

Quid du tribunal ?

Ce très beau monument des années 1860 passionne nos moissagais qui se posent la juste question de son devenir. Dans l'étude plus globale de la revitalisation du centre-ville, un volet spécifique est prévu pour le tribunal. ■

Budget 2018 : Maintenir l'investissement

Entretien avec Christine Hemery

Adjointe chargée des finances

Dans un contexte de baisse importante des dotations de l'État, le budget a été élaboré dans le souci de continuer à diminuer les charges de fonctionnement afin d'être en mesure de maintenir les investissements au profit du cadre de vie des moissagais.

Quoi de neuf pour 2018 ?

La taxe locale sur la publicité extérieure a été appliquée en 2017. Cette ressource fiscale pour la commune (environ 50 000 €) sera affectée au commerce de centre-ville, comme nous l'avions dit.

Le vif succès rencontré par notre aire de camping-car, mise en service en juin 2016, nous permet de prévoir une recette estimée à 25 000 € pour 2018 (pour mémoire la prévision 2017 pour une année complète était de 20 000 €, estimation que nous avons dépassée).

À noter que les opérations de re-financements et de re-négociations d'une partie de nos emprunts permettent à la commune de diminuer ses charges financières de 18% par rapport à 2017 soit environ 82 000 €.

Qu'en est-il de l'investissement ?

Nous continuons notre plan pluriannuel d'investissement.

Il est prévu pour 2018 une tranche de 500 000 € pour le projet de création du musée sur le site de l'abbatiale.

La caserne intercommunale a ouvert ses portes en octobre 2017 dans les nouveaux locaux situés entre Castelsarrasin et Moissac, libérant ainsi les bâtiments de notre caserne moissagaise. Des travaux d'aménagement sont prévus pour un montant de 250 000 €.

Poursuite des travaux des rues Lagrèze-Fossat et de la Régie. Il s'agit de la dernière tranche pour un montant de 250 000 €.

Le nombre croissant de demandes d'inscription à l'école Firmin Bouisset nécessite des travaux d'agrandissement : construction d'un préau et aménagement d'une salle d'accueil pour un coût de 100 000 €.

En outre, 50 000 € seront destinés au dédoublement des classes de CP suite à la réforme scolaire de 2017 applicable à la rentrée de septembre 2018 et 25 000 € à la mise en place de contrôles d'accès dans nos écoles pour en assurer la sécurité.

Une étude liée au contrat de ville concernant le devenir du tribunal est en cours pour un montant de 36 000 € dont une aide de 15 000 € de la caisse des dépôts et consignation.

Pour le commerce et l'artisanat 61 000 € sont dévolus à la mise en place de consignes à vélo et à la rénovation de la piscine du camping.

À noter que les projets d'investissement qui ont fait l'objet d'une demande de financement (État, région, département) ne seront lancés qu'après connaissance des montants de subventions attribués. ■

L'investissement en 2018

Aménagements urbains : Voirie rurale (300 000 €) Fin des travaux de la rue de Lagrèze Fossat (250 000 €) Voirie urbaine (250 000 €) Acquisitions (160 000 €) OPAH (120 000 €) Éclairage public (100 000 €) — **1 371 500 €**

Remboursement de la dette — **1 300 000 €**

Travaux sur le patrimoine communal : Travaux caserne (250 000 €) Révision des toitures du marché couvert (50 000 €) Logiciels et matériels informatiques (92 000 €) Participation travaux gendarmerie (105 000 €) — **1 012 500 €**

Culture et patrimoine : Musée (500 000 €) Fonds de la bibliothèque (25 000 €) Restauration d'œuvres d'art (35 000 €) — **634 500 €**

Écoles : Agrandissement de l'école Firmin Bouisset (100 000 €) Dédoublement des classes de CP (50 000 €) Sécurisation des accès (25 000 €) — **252 000 €**

Accessibilité, mise aux normes : ADAP (120 000 €) Travaux d'accessibilité en mairie (100 000 €) — **220 000 €**

Sécurité et salubrité publique : Caserne intercommunale, matériel de police — **100 280 €**

Sports et jeunesse : Revêtement de la piste d'élan (30 000 €) Micro arroseurs du stade (19 000 €) — **96 350 €**

Action pour le commerce : Consignes à vélo, rénovation de la piscine du camping — **61 000 €**

Les chiffres clés du budget

20.3 millions d'€

Budget total de la ville

15 069 935 € de fonctionnement (74 %) + **5 243 130 €** d'investissement (26 %)

0% d'augmentation des taux d'imposition depuis le début du mandat 2014

- 4.25 % du taux de foncier non bâti en 2017

525 000 € de subventions versées aux associations :

- 425 000 € aux associations et
- 100 000 € à la politique de la ville

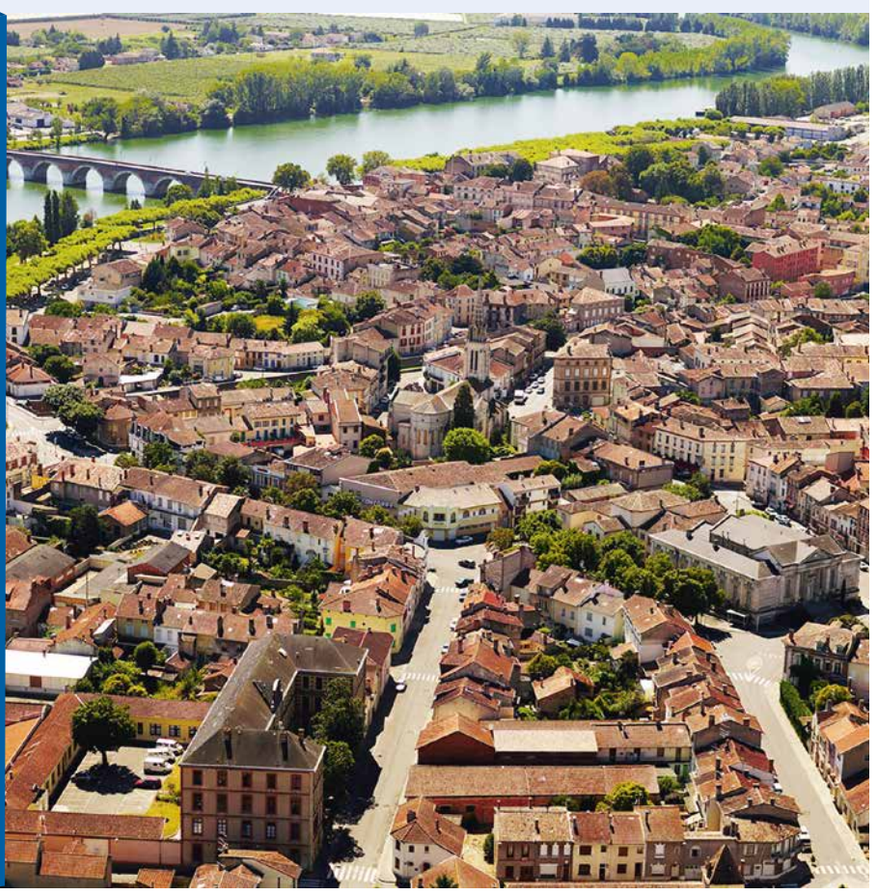

Un nouvel office du tourisme pour 22 communes !

Dans le cadre de la loi NOTRe et du transfert de certaines compétences à l'intercommunalité, la promotion touristique est depuis le 1er janvier 2017 prise en charge par la communauté de communes Terres des Confluences et son équipe transférée depuis le 1er janvier 2018 dans le nouvel Office de Tourisme. Qui dit changement, dit nouvel office, nouvelle équipe et nouveau site internet !

Trois en un

« Moissac - Terres des Confluences » sera le nom du nouvel Office de Tourisme intercommunal (classé en catégorie 1 Tourisme) qui deviendra une seule entité en regroupant ceux de Saint-Nicolas de la Grave, de Castelsarrasin et de Moissac.
Deux bureaux d'information seront toujours présents à Saint-Nicolas de la Grave et Castelsarrasin alors que la maison mère sera basée à Moissac dans l'ancien séminaire sur le parking de Brienne juste au-dessus de l'abbaye. La surface plus importante permettra d'aménager le premier étage en bureaux tandis que le rez-de-chaussée accueillera le public, un espace dédié aux enfants ainsi qu'une boutique où seront vendus des produits locaux. En attendant, les travaux d'aménagement ont commencé et devraient se terminer en mars 2018.

Poser ses valises

Sur un territoire riche de spécificités locales, ce nouvel office aura pour objectif d'accueillir et de promouvoir touristiquement les 22 communes. Il attachera un soin particulier au conseil en séjour en travaillant avec les prestataires locaux et professionnels du tourisme (hôtellerie, restauration, sports, visites historiques…).
Patrimoine, produits du terroir, activités sportives, randonnées à vélo, pédestres ou sur l'itinéraire du chemin de Saint-Jacques de Compostelle… Des offres ciblées seront proposées aux touristes combinant loisirs sportifs, visites patrimoniales et gastronomie afin de pleinement s'imprégner des richesses du territoire.

Nouvelle équipe et nouveau site !

Sous la direction d'Emmanuelle Gau, 6 personnes dont 4 issues de Moissac, 1 de Castelsarrasin et 1 de Saint-Nicolas de la Grave travailleront ensemble dans les nouveaux locaux pour assurer les missions confiées à l'office (accueil, conseil en séjour, qualité, relation commerciale...). Enfin, la mise en ligne d'un nouveau site internet fin mai assurera la promotion touristique en mettant en valeur toutes les activités à faire sur le territoire ainsi que des offres combinant plusieurs options pour donner envie aux touristes de prolonger leur séjour. ■

Le site Internet www.terresdesconfluences.fr est en ligne

À la fois vitrine du territoire et véritable service à l'usager, le site internet de Terres des Confluences a été pensé pour offrir un accès direct à l'ensemble des informations utiles.

Dès la page accueil, les illustrations, les photos, la carte interactive rendent la navigation intuitive et ludique et permettent de s'informer sur l'organisation, les services, les projets et les actualités de la Communauté de communes.

Dès la page d'accueil, on peut :
- Accéder en 1 clic à l'ensemble des équipements communautaires grâce à la carte interactive,
- Réaliser des démarches en ligne : faire une demande de réservation pour un composteur, s'inscrire à la newsletter, consulter les projets en cours, signaler un problème...
- Découvrir l'ensemble des actualités et des évènements à venir sur Terres des Confluences,
- S'informer sur le fonctionnement de la Communauté de communes et les élus communautaires.

Vous pouvez également vous inscrire en ligne à la newsletter de Terres des Confluences qui sera accessible très prochainement sur www.terresdesconfluences.fr ■

Organisé du 6 au 8 avril par l'association moissagaise l'Union sucrée, soutenue par Valorisation du Patrimoine de Moissac (la nouvelle cellule qui succède à l'Office du Tourisme) et par plus de 20 associations du territoire, Attitudes Rando est le premier évènementiel biennal organisé dans le sud-ouest de la France complètement dédié à la randonnée, regroupant d'un côté un salon et de l'autre plus de 45 randonnées, sur terre et sur eau.

Attitudes Rando 2018 : on lace ses chaussures pour la deuxième édition

La première édition en 2016 a rassemblé plus de 1 200 randonneurs et 2 000 visiteurs sur le salon. Son objectif est de conquérir un large public, seniors, familles, personnes handicapées, et ce, gratuitement. Le concept est aussi d'offrir des initiations à des pratiques peu connues (canoë, marche nordique, roller).

Cette deuxième édition est parrainée par Charles Hedrich, aventurier qui a traversé autant de déserts que d'océans ! Moissac ne lui est pas inconnu puisqu'il a effectué en 2016 le premier Tour de France à la rame via les canaux. Il sera naturellement présent au salon aux côtés des représentants de sites touristiques et des distributeurs de matériels rando pour animer deux conférences au Hall de Paris.

Si l'offre de randonnées pédestres s'échelonne de la balade urbaine de 2 km à la rando à la journée, l'accent est mis cette année sur des randonnées liées aux itinéraires culturels européens que sont les chemins de Compostelle et le chemin clunisien de Moissac à l'abbaye de Saint-Maurin, un joli morceau de 37 km (avec pause pique-nique au milieu !). Les randonneurs bénéficient gratuitement dans ce cadre d'un trajet retour par bus. ■

Plus d'infos **www.attitudesrando.fr**

Charles Hedrich, lors de son tour de France à la rame

Les académies du tourisme : saison 2

Après un grand succès en 2017, les académies du tourisme reprennent du service !

Cette formule permet à tout moissagais de mieux comprendre sa ville pour mieux la partager. Rendez-vous en salle vidéo du cloître de Moissac (ex-office du tourisme) :
Lundi 19 février à 15h : « Panorama de Moissac, d'hier et de demain » par Guy Ena, architecte de la ville de Moissac.
Lundi 5 mars à 15 h : « Qu'est-ce qu'un site inscrit au Patrimoine mondial ? - enjeux et obligations » Dans le cadre du 20e anniversaire de l'inscription du chemin de Compostelle au Patrimoine mondial par l'UNESCO - Intervenant : Sébastien Pénari - ACIR Compostelle.
Lundi 23 avril à 15h : l'économie fruitière (éléments historiques et contemporains des marchés et distributions), avec visite d'une coopérative (sous réserve). ■

Réservation au **05 63 04 01 85**

Le cloître de Moissac, le site touristique et culturel n°1 en Tarn-et-Garonne

Le bilan de saison de l'Agence de Développement du Tourisme de Tarn-et-Garonne vient de paraître, et le cloître de Moissac confirme sa place de leader en matière de site le plus visité du département en dépassant les 70 000 visiteurs.

Ces données de l'année 2017 sont issues de la billetterie et d'un compteur automatique utilisé pour les Journées Européennes du Patrimoine. Il est naturellement difficile de donner des chiffres pour l'ensemble de l'abbaye qui inclut l'hôtellerie Sainte-Foy, sa chapelle romane ainsi que l'abbatiale, qui est une église paroissiale utilisée pour le culte ne disposant pas de billetterie. Même difficulté pour le pont Canal qui connaît également, suite à son exposition médiatique et son accès ombragé, un vif succès, même s'il n'est pas quantifiable ! ■

UNESCO : 20 ans pour les chemins de Compostelle

2018 marque les 20 ans de l'inscription des « Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France » sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO (1998). L'abbaye de Moissac est l'un des 71 monuments identifiés sur ce chemin, le seul pour notre département. De février à octobre, la ville célèbrera cet anniversaire à travers de nombreux évènements.

« Attitudes Rando » – 6 au 8 avril

Coup d'envoi avec Attitudes Rando qui met à l'honneur les Chemins de Compostelle à travers une balade urbaine « Sur les pas des pèlerins » permettant de découvrir les lieux dédiés aux pèlerinages et à Saint Jacques à Moissac. Une randonnée « mini Saint-Jacques » entre Lauzerte et Auvillar est également organisée.

« Les Diagonales de printemps » d'Organum – 27 avril au 1er mai

Consacrés à l'œuvre d'Hildegarde de Bingen, conférences et concerts retracent la circulation des connaissances et l'usage des plantes médicinales sur les chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle.

« Nuit Européenne des Musées » – 18 et 19 mai

Cette manifestation est l'un des temps forts. Elle débute le vendredi par une conférence sur le pèlerinage de Shikoku au Japon et se termine le samedi soir, dans le cloître, par une exposition et des concerts associant la chanteuse Marie Sigal, l'artiste Chantal Boursiac et les lycéens de l'option Arts et Patrimoine du lycée François Mitterrand.

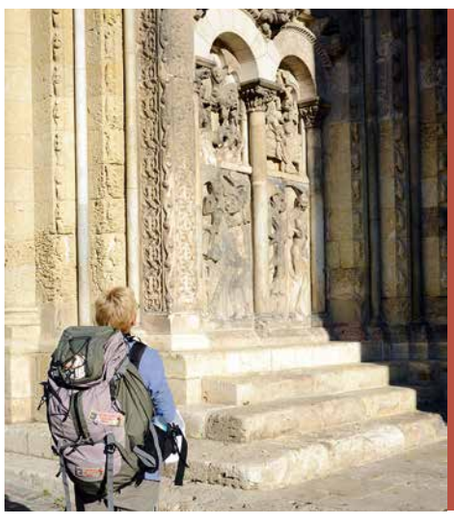

Un peu d'histoire

Depuis le Moyen Âge, Saint-Jacques-de-Compostelle constitue une destination de pèlerinage comme peuvent l'être Rome, Jérusalem ou, plus proche de nous, Rocamadour. Le culte des reliques prend une importance considérable à cette époque. L'abbaye de Moissac offre ainsi à la vénération des fidèles, les reliques du pouce et d'une côte de Saint Jacques le Majeur.
Le reliquaire en bronze argenté, réalisé à la fin du 19e siècle, est orné d'étoiles, référence probable au pèlerinage de Compostelle. Aujourd'hui, quatre voies symboliques partent de Paris, de Vézelay, du Puy et d'Arles et se rejoignent dans les Pyrénées pour mener les randonneurs jusqu'en Galice.

Et ça continue !

Les 20 ans se poursuivent cet été avec la fête de Saint-Jacques et les « Diagonales d'été » d'Organum ainsi qu'avec l'exposition gratuite « Saint-Jacques c'est le pied » dans l'hôtellerie Sainte-Foy. Ils se concluront par une rencontre le samedi 20 octobre autour de ce pèlerinage de Compostelle avec les interventions d'historiens et d'anthropologues. ■

Chemins de COMPOSTELLE patrimoine mondial 20 ans

Cap sur le voyage pour la prochaine Nuit des Musées

Cette année, Moissac fête les 20 ans de l'inscription des Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle au patrimoine mondial. À cette occasion, la Nuit des Musées 2018 vous ouvrira les portes du cloître pour vous proposer une soirée sur le thème de l'itinérance et du voyage.

Conférence : le pèlerinage japonais de Shikoku

Cheminer à travers les 88 temples bouddhistes de l'île de Shikoku est l'un des pèlerinages les plus importants au monde. Sur les pas du moine Kûkai, Etienne Villers nous racontera son expérience, le patrimoine et les paysages rencontrés mais aussi l'histoire de ce cheminement millénaire.

Vendredi 18 mai
18h30 – salle d'exposition de la bibliothèque / Gratuit

Voyage dans la littérature et la musique

Cette Nuit est l'aboutissement d'un projet entre la chanteuse Marie Sigal, l'artiste peintre Chantal Boursiac et les élèves de la 2nde Arts et Patrimoine du lycée François Mitterrand.

Vous pourrez découvrir une exposition d'œuvres calligraphiées inspirées par les manuscrits médiévaux et les récits de voyage. Une vidéo vous présentera le patrimoine de Moissac vu par les élèves. Vous assisterez également à une performance artistique autour de la calligraphie, réalisée par Chantal Boursiac et un concert de Marie Sigal clôturera cette soirée dans le cloître.

Samedi 19 mai
À partir de 21h / Gratuit

Découvertes lors des travaux sur le futur musée

Le diagnostic architectural et patrimonial mené dans le cadre des travaux de réfection de l'aile Est du cloître a permis la mise au jour d'informations précieuses sur l'abbaye.

Le projet du musée de Moissac au sein de l'abbaye Saint-Pierre prévoit de transformer l'étage de l'aile Est du cloître, ancien dortoir des moines, en espace ouvert à la visite. Celui-ci comprendra, d'une part un espace d'exposition permanent sur l'histoire de l'abbaye et de la ville et d'autre part un espace polyvalent pour faire vivre le site en accueillant des expositions temporaires, des conférences ou d'autres évènements.

Un diagnostic architectural et patrimonial a été mené sur cette partie de l'abbaye afin d'en dater la construction et de pouvoir y effectuer des transformations dans le respect du monument. Ce travail a été réalisé par l'architecte Stéphane Bérhault de l'agence AEDIFICIO au cours de l'été 2017. En plus d'une étude documentaire poussée, ce professionnel a utilisé des techniques de datation scientifique telles que la dendrochronologie (datation des bois par mesure des cernes de croissance) ou la thermoluminescence pour connaître la date de fabrication des briques.
Si ce bâtiment a gardé une allure médiévale au rez-de-chaussée, l'étude a révélé que l'ensemble de l'étage (qui fut un temps tribunal, puis bibliothèque municipale et logement des prêtres) a fait l'objet d'une grande campagne de travaux au début du XIX^{e} siècle. La charpente a été réalisée entre 1816 et 1818 et la mise en place du plancher, des plafonds, des menuiseries et des cloisons intérieures semble également dater de cette période. Le bâtiment actuel n'a donc plus rien du dortoir des moines du Moyen Âge. L'étage a été totalement bouleversé lors de l'aménagement de cet espace en tribunal, qui a servi une cinquantaine d'années. La découverte de décors peints de cette époque fut d'ailleurs une grande surprise.
Ces peintures représentant des draperies devaient amener beaucoup de solennité au lieu.

Par son étude, Stéphane Bérhault a largement fait avancer les connaissances sur cette partie de l'abbaye. Il a par ailleurs mis en évidence l'existence de désordres architecturaux qui menacent le niveau inférieur de l'aile Est du cloître. Ils seront réparés lors de la mise en œuvre du chantier de musée. ■

Pour plus d'informations précises sur ce bâtiment, l'histoire de sa construction et les techniques utilisées, venez écouter Stéphane Bérhault lors du prochain rendez-vous patrimoine :

Samedi 3 mars à 15h
Salle d'exposition de la bibliothèque municipale
Gratuit

Tapis d'argile : des trésors sous nos pieds

La nouvelle exposition prendra ses quartiers d'été début juin au cloître. Succédant aux "visions romanes", elle s'intéressera aux pavements de terre cuite décorés du XIII^{ème} siècle.

Tapis d'argile

Abbaye de Moissac
Exposition Temporaire
2 juin au 5 novembre 2018
Salle capitulaire de l'abbaye de Moissac
Inclus dans la visite de l'abbaye

Au Moyen Âge, le décor se développe sur les murs et voûtes des édifices en peinture, sur les vitraux tandis que la sculpture orne l'architecture... L'abbaye de Moissac en est un remarquable témoignage. À travers cette exposition, nous vous invitons à découvrir un autre aspect de ce décor, celui que les moines foulaient de leurs pieds.

Au XIII^{e} siècle, les sols se couvrent de terre cuite, colorée et décorée dans tout le royaume. Moissac tient une place privilégiée dans cette production. Les pavements du XIII^{e} siècle ont disparu mais on les connaît par la documentation et les recherches archéologiques, notamment celles de 2013 qui ont mis au jour le tapis d'argile de la chapelle Notre-Dame de Lembolary.
Outre la place de Moissac au sein de cette technique de décor, cette exposition évoquera les procédés de production et les artisans qui l'ont diffusée le long de la Garonne. ■

Une saison culturelle pour tous !

La saison culturelle se poursuit jusqu'au mois de juin et s'est mise en quatre pour surprendre les spectateurs moissagais avec une programmation qui ose !

Cie Hervé Koubi *"Les nuits barbares ou les premiers matins du monde"*

Moments cirque

2018 marque les 10 ans du Hall de Paris depuis sa rénovation. Un peu comme pour fêter cet anniversaire, le mois de février regroupe pour la première fois un temps fort autour des arts circassiens avec « Les Moments Cirque ». On y croise de l'acrobatie avec *Chute !* du Collectif Porte 27 et du théâtre gestuel jumelé à de la contorsion avec le curieux et drolatique *Cri du coq !* de Lise Pauton (Cie Raie Manta).

Collectif Porte 27 *"Chute !"*

Du classique au blues

Durant la suite de cette saison, la musique n'est pas en reste avec le conte musical à partir de 6 ans du Collectif Ubique, *Hansel et Gretel* et la venue de l'accordéoniste virtuose Richard Galliano avec son « New Jazz Musette ». Les artistes Sarah Mc Coy et Moutain Men se partagent l'affiche pour une soirée blues et les prodiges Edgar Moreau et David Kadouch viennent confirmer leur place de maestro au sein de la grande famille des musiques classiques.

Sarah Mc Coy

Fellag

Alan Sapritch

Théâtre, humour et danse

Il y a également du théâtre et de l'humour avec la comédie bilingue Occitan-Français surtitrée en français *Molière d'Oc* de la Cie la Rampe Tio. Des formats plus intimistes avec Patrick Timsit et son solo *Le Livre de ma mère*. Et la garantie d'étirer ses zygomatiques avec *T'as vu c'que t'écoutes ?!* d'Alan Sapritch et *Bled Runner* de Fellag. La danse est bien sûr présente avec celle punchy et acrobatique des *nuits barbares ou les premiers matins du monde* de la Cie Hervé Koubi. ■

Mountain men

22ème édition pour le Festival des Voix du 13 au 25 juin !

Embarquement pour un road-trip musical bigarré !

On se laissera volontiers happer par la voix cristalline de Camille avec son dernier album *Ouï*, on guinchera en compagnie des Ogres de Barback & le bal Brotto Lopez. On prêtera une oreille attentive à la pop délicate des Cat's on trees, le flow de Grand Corps Malade et la voix blues, soul, funk de la chanteuse internationale Ayo, dont les tubes *Slow, slow, run, run* et *Who* ont marqué. Sans oublier les venues d'artistes comme Souad Massi, Idir, Lo'jo, Mathias Duplessy et les violons du monde, Moriarty en compagnie de Marjolaine Karlin & friends autour de leur projet Wati Watia Zorèy Band, *groink* de la compagnie Éclat, Bombes 2 bal, Cinq de cœur avec *Le concert sans retour* et bien d'autres...
Les chorales populaires seront bien sûr de la partie avec Vox Bigerri, Guillaume Lopez et Hilhas Deu Vent.

Comme l'année dernière, le Prélude aux Voix et Total Festum se dérouleront en complément du festival moissagais. ■

AGENDA Du 12 février au 31 mai 2018

Février

Mercredi 14
Cirque : « Chute ! »
> 21h, Hall de Paris

Vendredi 16
Cirque : « Cri du coq »
> 21h, Hall de Paris

Samedi 17
Les p'tites oreilles
> 11h, Bibliothèque

Dimanche 18
Aprem' Patrimoine
Les carreaux médiévaux
> 14h30, abbaye

Lundi 19
Académie du tourisme
« Panorama de Moissac d'hier et de demain »
> 15h - salle vidéo du cloître

Conférence : Moissac sous l'occupation
Association Mémoire et Patrimoine
> 17h30 - (lieu à confirmer)

Lundi 19 et mardi 20
Don du sang
> Lundi : 10h-14h
mardi : 14h-19h
Confluences

Mercredi 21
Aprem' Patrimoine
Le bestiaire roman
> 14h30, abbaye

Jeudi 22
Bébés lecteurs
> 10h30, bibliothèque

Samedi 24
Visite découverte de Moissac : Les bains gallo-romains de Saint-Martin
> 16h30, devant l'église

Dimanche 25
Aprem' Patrimoine
Les carreaux médiévaux
> 14h30, abbaye

Du mardi 27 au vendredi 2 mars
Jeunesse - Ateliers créatifs
> 14h-17h, bibliothèque

Mercredi 28
Aprem' Patrimoine
Le cloître aux enfants
> 14h30, abbaye

Mars

Samedi 3
Patrimoine - Les rendez-vous du samedi : Les dernières découvertes sur l'aile du cloître
> 15h, bibliothèque

Pétanque
Les 12 heures de Moissac
> Boulodrome

Dimanche 4
Aprem' Patrimoine
Le bestiaire roman
> 14h30, abbaye

Lundi 5
Académie du tourisme
« Qu'est un site inscrit au Patrimoine mondial ? Enjeux et obligations »
> 15h - salle vidéo du cloître

Dimanche 11
Conte musical
« Hansel et Gretel »
> 16h, Hall de Paris

Mardi 13
Théâtre : « Molière d'Oc »
> 21h, Hall de Paris

Jeudi 15
Musique : Richard Galliano
« New Jazz Musette »
> 21h, Hall de Paris

Samedi 17
Les p'tites oreilles
> 11h, bibliothèque

Lundi 19
Commémoration
Journée du souvenir du 19 mars 1962
> Monument aux Morts

Jeudi 22
Bébés lecteurs
> 10h30, bibliothèque

Soirée Blues : Sarah Mc Coy & Mountain Men
> 21h, Hall de Paris

Samedi 24
Danse : Rencontres Chorégraphiques
> 21h, Hall de Paris

Dimanche 25
Cyclo : Ronde du Quercy
> 14h, devant Taqui Pneu

Mercredi 28
Pétanque : Triplette Vétérans
> Boulodrome

Jeudi 29
Danse : « Les Nuits Barbares ou les premiers matins du monde » Cie Hervé Koubi
> 21h, Hall de Paris

Samedi 31
Rencontre École d'Athlétisme
> 13h30 à 17h30, Stade Municipal du Sarlac

Avril

Dimanche 1er
Théâtre : Patrick Timsit
« Le Livre de ma mère »
> 16h, Hall de Paris

Lundi 2
Chasse aux œufs
> 10h-17h, cloître

Du vendredi 6 au dimanche 8
Salon de la randonnée
« Attitudes rando »

Samedi 7

Patrimoine - Les rendez-vous du samedi : Sur les pas des pèlerins

> 15h, devant le Moulin

Dimanche 8

Karaté : coupe départementale de Kata/kumité

> COSEC

Humour : Alain Sapritch

« T'as vu c'que t'écoutes ?! »

> 16h, Hall de Paris

Lundi 9

Conférence : Mariage de l'épître et de la musique ou la correspondance de George Sand et Frédéric Chopin

Association Mémoire et Patrimoine

> 17h30 - (lieu à confirmer)

Mardi 10

Spectacle de l'école Louis Gardes

> Hall de Paris

Jeudi 12

Humour : Fellag

« Bled Runner »

> 21h, Hall de Paris

Samedi 14

Visite découverte de Moissac

Les quartiers Art déco

> 16h30, centre culturel

Spectacle Moissac Animation Jeunes & Arène théâtre Semaine de lutte contre les violences faites aux femmes

> Hall de Paris

Dimanche 15

Aprem' Patrimoine

Le bestiaire roman

> 14h30, abbaye

Mercredi 18

Aprem' Patrimoine

Les carreaux médiévaux

> 14h30, abbaye

Samedi 21

Les p'tites oreilles

> 11h, bibliothèque

Visite découverte de Moissac

Les bains gallo-romains de Saint-Martin

> 16h30, devant l'église

Samedi 21 au dimanche 29

Tennis : tournoi jeunes MOZAIC

> Stade du Sarlac

Dimanche 22

Aprem' Patrimoine

Le bestiaire roman

> 14h30, abbaye

Lundi 23

Académie du tourisme

« L'économie fruitière » & visite d'une coopérative

> 15h, salle vidéo du cloître

Du mardi 24 au vendredi 27

Jeunesse - Ateliers créatifs

> 14h-17h, bibliothèque

Mercredi 25

Aprem' Patrimoine

Le cloître aux enfants

> 14h30, abbaye

Jeudi 26

Bébés lecteurs

> 10h30, bibliothèque

Vendredi 27 avril au mardi 1er mai

« Les Diagonales de printemps » d'Organum

Conférences et concerts sur l'œuvre d'Hildegarde de Bingen

Dimanche 29

Commémoration : journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la Déportation

> Monument aux Morts

Aprem' Patrimoine

Les carreaux médiévaux

> 14h30, abbaye

Mai

Mardi 1er

Tournoi mini Basket

> Parking de la Dérocade, Confluences

Cyclo : course du 1er mai, Ronde du Quercy

> 13h, Z.I Ets Boyer

Vendredi 4

Musique classique : Edgar Moreau & David Kadouch

> 21h, Hall de Paris

Samedi 5

Patrimoine - Les rendez-vous du samedi : Pans de bois à Moissac

> 15h, portail de l'abbatiale

Concert annuel de l'École de musique

> 20h30, Hall de Paris

Mardi 8

Commémoration

Victoire du 8 mai 1945

> Monument aux Morts

Visite découverte de Moissac

Les bains gallo-romains de Saint-Martin

> 16h30, devant l'église

Jeudi 10

Football : Tournoi de l'Ascension U6 à U13

> Stade Cadossang

Jeudi 10 au dimanche 13

Basket : Tournoi Benjamins

> COSEC

Samedi 12 et dimanche 13

Salon Bio & Bien-être

> Hall de Paris

Dimanche 13

Visite découverte de Moissac

Sculpture, musique et carillon

> 16h30, abbaye

Mardi 15 et mercredi 16

Comédie musicale de l'école Jeanne d'Arc

> Hall de paris

Vendredi 18 et samedi 19

Patrimoine - Nuit des musées

Chant, calligraphie, conférences

> Cloître, salle d'exposition de la bibliothèque

Vendredi 18 au lundi 21

Fêtes de Pentecôte

Rassemblement des rosières de France

Samedi 19 au lundi 21

Pétanque : Doublette mixte Régional doublette promotions Tête à tête Seniors

> Allées Montebello

Samedi 19

Visite découverte de Moissac

L'Église Sainte-Catherine

> 10h30, devant le collège des doctrinaires

Rugby : tournoi Jo Carabignac U7 à U15

> Stade du Sarlac

Samedi 26

Les p'tites oreilles

> 11h, bibliothèque

Gala de Danse Art en Bulles

> Hall de Paris

Samedi 26 et dimanche 27

Aviron : championnat

> Base d'aviron

Lundi 28 et mardi 29

Don du Sang

> Lundi : 10h-14h
mardi : 14h-19h
Confluences

Jeudi 30

Bébés lecteurs

> 10h30, bibliothèque

Retrouvez toutes les infos sur l'agenda du site web de la ville http://www.moissac.fr/tout-lagenda/

En application de la loi du 27 février 2002, relative à la démocratie de proximité, « un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale » dans le journal d'information générale de la ville. Les textes communiqués sont publiés conformément à l'article du règlement intérieur s'y rattachant et leur contenu n'engage que la responsabilité de leurs auteurs.

Groupe de la Majorité

Sécuriser, moderniser, redynamiser

Avant toute chose, le groupe de la majorité municipale veut souhaiter à tous les moissagais une bonne et belle année 2018 ; que chacun de vos foyers soit comblé de bonheur.
Pour notre groupe, ce sera une année de travail afin de tenir nos engagements et de suivre notre ligne directrice.
En effet, depuis notre élection, nous œuvrons pour « sécuriser, moderniser et redynamiser notre ville » et cela malgré les difficultés financières dues à la baisse des dotations de l'État.
Nous avons considéré que la priorité absolue pour notre ville était la sécurité, car on ne peut attirer de nouveaux habitants, de nouvelles entreprises ou de nouveaux investisseurs, sans sécurité.
Le chemin est encore long mais de gros progrès ont été faits notamment sur les cambriolages (en 3 ans ils ont été divisés par plus de 2).
Au niveau de la délinquance générale, les chiffres sont aussi en nette amélioration.
Dans cette même période, nous avons aussi redressé les finances de notre Office du Tourisme (qui était montré du doigt par la Cour des comptes). C'est aujourd'hui un office performant qui par son action a permis une belle augmentation des visites sur Moissac.
Nous avons également soutenu une superbe initiative associative : l'art s'invite à Moissac, qui permet de rouvrir des boutiques pour y faire découvrir des artistes et des artisans d'art. En effet, Moissac se doit d'être la capitale de la culture, du tourisme et du patrimoine de notre département. C'est un véritable axe de développement.
Malgré la nécessité de faire des économies et de limiter les dépenses, nous continuons à investir pour moderniser notre ville. Chaque année, une rue importante de Moissac sera refaite pour mieux s'adapter aux besoins d'aujourd'hui. Nous avons informatisé l'ensemble de nos écoles pour favoriser la réussite de nos jeunes moissagais et nous continuerons à rénover nos écoles.
Pour la première fois à Moissac, un budget a été voté pour agir sur le développement économique et la redynamisation du centre-ville. 2018 sera pour notre équipe une année tournée vers le commerce et l'économie. Nous voulons, en travaillant avec nos artisans et nos commerçants, construire les solutions pour redonner des couleurs à notre cœur de ville. Nous avons aussi réussi à lever les blocages qui empêchaient le développement de la zone commerciale et qui coûtaient très cher à la commune.
Nous avons relancé une intercommunalité moribonde qui est passée à côté de belles opportunités. Aujourd'hui, « Terres des Confluences » se construit avec des projets d'importance pour notre territoire : la nouvelle cuisine centrale, le projet de centre aquatique ou encore l'indispensable mutualisation des services.
Ces quelques rappels de début d'année sont loin d'être exhaustifs, mais ils signifient que, contrairement à ce que peut dire l'opposition, nous avons une vraie ligne directrice et des vrais objectifs pour notre ville, que nous voulons réaliser malgré les difficultés financières et l'absence de réserves laissées par nos prédécesseurs. ■

Monsieur Daniel Calvi

Le maire refuse d'écouter la CCI de Montauban, l'aide au commerce local au bout de 4 ans résume tout : quasi-nul, ni fait ni à faire. Désespérant. ■

Moissac Avenir

Chers Moissagais,
Notre groupe est en ce moment très sensibilisé par le monde agricole. « Les agriculteurs traversent une crise longue et profonde, « On ne peut pas rester indifférent devant les dérives d'une économie qui ne met pas l'homme au centre de ses choix. Les profondes inquiétudes exprimées par les agriculteurs sont aussi l'écho du désarroi de notre société ».
Les exploitations agricoles sont classifiées, dès septembre 2017 par une nouvelle cartographie des zones défavorisées insuffisante, qui nous inquiète. Le Tarn et Garonne, un des départements les plus impactés d'Occitanie ! Moissac n'est pas épargnée
Nous espérons que les dégâts sur les cultures, les aléas climatiques n'impacteront pas les récoltes en 2018.
Moissac malgré tout bénéficie de cette belle image de ses marchés riches en gouts et en couleurs ; de sa fête des fruits en septembre ; de son tourisme vert. C'est pour toutes ces raisons que nous sommes à vos cotés. ■

Groupe MOISSAC AVENIR

Divers Gauche

Une année de conquêtes

Quand va paraître ce magazine, le temps des vœux ne sera pas tout-à-fait révolu. C'est pourquoi, le groupe Divers gauche souhaite aux Moissagaises et aux Moissagais, à Moissac, notre ville, une excellente année 2018. Une année heureuse et prospère, une année solidaire, culturelle et sportive. Associons à ces vœux nos voisins et amis de la Communauté de communes Terres des Confluences.
Nous faisons désormais pleinement partie d'un vaste territoire, plus de 40 000 habitants, qui devrait, pour peu qu'il en ait l'ambition, permettre à l'ouest du département de s'engager sur la voie du développement économique et social.
Terres des confluences a maintenant le statut d'une collectivité de plein exercice. Il est temps pour elle d'ouvrir les grands dossiers de la période : investissements productifs, formation de nos jeunes, accès aux soins pour les aînés et les autres, lutte contre la pauvreté d'une partie croissante de la population, défi environnemental...
Souhaitons-nous une année vigoureuse et créative ! ■

Christine Fanfelle, Franck Bousquet, Gérard Valles

Front National / Rassemblement Bleu Marine

Conformément à la demande adressée le 12 janvier par le service communication ce groupe n'a pas transmis de contribution pour ce numéro.

Le salon au Hall de Paris :
Gratuit- vendredi 14h -18h / samedi & dimanche : 10h -18h

Venez découvrir les derniers **équipements** astucieux dédiés à la rando, trouver votre prochaine **destination rando** dans le sud-ouest, assister à des **conférences** pratiques et pleines d'aventures...

Attitudes RANDO

Un salon, plein de randos... 100% gratuit

Les randos (départs à l'esplanade de l'Uvarium) :

Randonnées pédestres : 15 parcours accompagnés de 7 à 16 km, de la Madeleine aux chasselatiers des coteaux de Moissac
Mini Saint-Jacques en 2 étapes** : Lauzerte-Moissac (24 km) et Moissac-Auvillar (21km)
Chemin clunisien **: Moissac -Saint Maurin (37 km)
Balades urbaines et découvertes nature :
7 parcours de 2h dans Moissac, au sentier du Pesquié et à la sente du Calvaire (3h), Castelsarrasin*
Marathon Photo Nature
Course d'orientation** : initiation et parcours
Marche nordique : initiation et 7 parcours
Rando Cyclo, VTT et BMX (Castelsarrasin)*
Rando Aviron** : initiation et 1 rando (12 km)
Rando Canoë** : 3 parcours (2 à 3h)
Rando Roller : initiation et parcours de 33 km
Rando équestre : 1 parcours en cours de validation

Programme complet sur
www.attitudesrando.fr

*Attention : départ autre lieu ** Sur inscription (www.attitudesrando.fr ou 05 63 04 01 85).

union sucrée · Terres des Confluences · moissac